

EASYMONNERET

— Numéro 1 de la formation 2 roues en France —

1. BULLETIN D'INSCRIPTION AU STAGE 2JOURS

CIRCUIT PAUL RICARD
Driving Center et Paul Ricard 5.8

ETAT CIVIL

NOM: PRENOM:
ADRESSE:
VILLE: CODE POSTAL:
TEL: FAX: MAIL:
DATE DE NAISSANCE:
MOTO UTILISEE:
AVEZ-VOUS DEJA PRATIQUE LA CONDUITE SUR CIRCUIT ?
SI OUI NIVEAU SUR CIRCUIT: ☐ MOYEN ☐ CONFIRME ☐ PILOTE
ETES VOUS LICENCIE F.F.M. ?
(Si oui merci de nous faire parvenir la copie de votre licence)
DATE D'OBTENTION DU PERMIS: N° DU PERMIS:
COMPAGNIE D'ASSURANCE: N° D'ASSURANCE:

STAGE PILOTAGE MOTO 2 JOURS CIRCUIT RICARD

Je participe au stage du sur le circuit **PAUL RICARD**

TARIF DU STAGE : € TTC

Je loue une combinaison ☐ OUI : Taille en cm Poids Kg ☐ NON
TARIF LOCATION COMBINAISON (nombre limité) 50€TTC + CHÈQUE DE CAUTION DE 650€

Je veux louer une moto ☐ OUI : **NOUS CONTACTER PAR MAIL** ☐ NON

Personne(s) Accompagnante(s) JOUR 1 DRIVING CENTER (**20 € par personne**) : ☐ OUI ☐ NON

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

Personne(s) Accompagnante(s) JOUR 2 PAUL RICARD 5.8KM (**40 € par personne**) : ☐ OUI ☐ NON

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

TOTAL DU STAGE € TTC

Pour effectuer votre règlement, joindre un chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre de MONNERET FORMATION.

"J'ai pris acte du fait que je pratiquerai les exercices et suivrai les conseils de pilotage à mes risques et périls, sous ma propre responsabilité, et je renonce à tout recours tant à l'encontre de l'école Monneret, qu'aux instructeurs et autres personnes rattachées à l'organisation ou à l'encadrement du stage. Je certifie par ailleurs être en possession du permis de conduire moto, être couvert par une police d'assurance en cours de validité. Je m'engage à respecter le règlement du stage qui m'a été remis."

ATTENTION: Tout stage non décommandé 15 jours à l'avance ne pourra être reporté. Au-delà de ce délai, le stage sera considéré comme du. Les stages sont non remboursables.

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

Bulletin à renvoyer complété à :

MONNERET FORMATION, 2760 ROUTE DES HAUTS DU CAMP, 83330 LE CASTELLET
ou par mail : circuitsud@easymonneret.com

2. PRESENTATION DU STAGE 2 JOURS

Driving Center et Paul Ricard 5.8

DESCRIPTIF: Le dimanche sur le DRIVING CENTER, vous aborderez le matin, à travers divers ateliers, les premières bases de pilotage sur circuit (position/trajectoires ...) en fonction de votre machine. L'après-midi vous appliquerez les notions abordées le matin sur des sessions encadrées par des pilotes instructeurs.

Le lundi sur le tracé mythique et exceptionnel du Paul Ricard, avec son développement de 5,8 km et sa ligne droite de 1,8 km, où l'on peut atteindre plus de 300 km/h, nous privilégions le roulage à une formation classique d'un stage de perfectionnement.

Les bases essentielles du pilotage moto sont donc uniquement abordées.

Le nombre de participants (80) ne nous permet pas de donner autant de conseils personnalisés.

Dès le matin, deux groupes sont constitués, 1 débutants, 1 confirmés.

EQUIPE D'ENCADREMENT : Philippe MONNERET, Hervé MOINEAU, Christian LAVIEILLE, Jérôme MACCIO

CANDIDATURE : Ouverte à tous les titulaires du permis A ou d'une licence FFM de l'année en cours. Les motos doivent être couvertes par une assurance en RC (Responsabilité Civile) couvrant sur circuit.

Pour les stagiaires, intéressés par une assurance individuelle accident, vous pouvez souscrire directement en ligne sur le site de la FFM, un Pass-circuit, à joindre avec votre dossier d'inscription

DUREE DES STAGES : 8H30 - 17H AU DRIVING CENTER (JOUR 1)
7H30 - 18H AU PAUL RICARD (JOUR 2)

MACHINES UTILISEES : Moto personnelle de cylindrée égale ou supérieure à 600cc, en bon état, et dont les organes de sécurité sont en parfait état, avec **le réservoir plein d'essence** et **une pression adaptée** au circuit (pour une 1000 sportive, 2.1 à l'avant, 1.9 à l'arrière).

Le contrôleur technique pourra refuser l'accès de la piste s'il juge une moto dangereuse, sans possibilité de remboursement.

ÉQUIPEMENT DEMANDE : **Casque intégral homologué, combinaison en cuir avec sliders, protection dorsale, bottes et gants de piste.**

FORMALITES ADMINISTRATIVES : **Copie de la carte grise de la moto utilisée, fournir la photocopie de la licence FFM, d'un pass circuit ou un justificatif de votre attestation d'assurance moto prouvant que vous êtes couvert en cas de pratique sur circuit.**

ACCOMPAGNATEUR(S) : Les accompagnateurs devront **se présenter à partir de 7h00** avec le stagiaire dont ils dépendent afin de recevoir leur badge qui leur donnera droit à l'accès au circuit.

Le repas du midi s'effectue au Buffet Lunch au Panoramic Club avec les stagiaires et les pilotes.

Cette accréditation sera facturée 40 €.

PRESTATIONS PROPOSEES :

Location de moto : Contacter Lionel Viard **06 50 49 18 25**
www.moto-racing-location.fr

Vente et monte de pneus / plaquettes : Contacter Patrice **06 65 52 69 19**
Possibilités de commander slick ou toutes autres pièces.

Location équipement : Combinaison, dorsale à nous préciser sur le bulletin d'inscription ci-joint (sauf bottes).

Baptême : Découvrez le pilotage sur piste derrière un pilote instructeur du Paul Ricard **70€**

EASYMONNERET

— Numéro 1 de la formation 2 roues en France —

3. PROGRAMME DU STAGE JOUR 1 DRIVING CENTER

MATIN :

7h30 - Accueil et remise des accréditations à l'entrée principale au **DRIVING CENTER**

8H30-9H – *BRIEFING OBLIGATOIRE:*

- Les règles de sécurité sur circuit
- L'importance des pneumatiques
- La trajectoire de base en virage

9H-11H15 – *Découverte du circuit avec les instructeurs + ateliers*

- Position du pilote en virage
- Déclenchement du virage
- Prise d'angle
- Appui repose pieds
- Travail du regard
- Redressement de la moto en sortie de virage

UNE SESSION DE ROULAGE AVANT LE REPAS

APRES MIDI :

6 sessions de roulage encadrées par groupes, horaires disponibles sur place.

17H – fin de stage avec débriefing

EASYMONNERET

— Numéro 1 de la formation 2 roues en France —

4. PROGRAMME DU STAGE JOUR 2 CIRCUIT PAUL RICARD 5.8 KM

MATIN :

7h30 – 8h15 - Accueil et remise des accréditations à l'entrée principale au WELCOME CENTER.

7h45 – 8h45 -Contrôle technique des motos et de l'équipement du pilote (voir règlement)

9h00 – 9h30 – *BRIEFING OBLIGATOIRE*:

- Les règles de sécurité sur circuit
- L'importance des pneumatiques
- La trajectoire de base en virage

10h00 – 11h55 - *En deux groupes sur la moitié du circuit* :

- Position du pilote en virage
- Déclenchement du virage
- Prise d'angle
- Appui repose pieds
- Travail du regard
- Redressement de la moto en sortie de virage

12h00 – 12h20 – 1^{ère} session roulage

12h20 – 12h40 – 2^{ème} session roulage

12h40 – 13h00 – Baptêmes

13h00 – 14h00 - Buffet Lunch au Panoramic Club

APRES MIDI :

Catégorie	Séance 1	Séance 2	Séance 3	Séance 4
<i>Moyen</i>	14h00/14h20	15h00/15h20	16h00/16h20	17h00/17h20
<i>Confirmé</i>	14h20/14h40	15h20/15h40	16h20/16h40	17h20/17h40
<i>Pilote</i>	14h40/15h00	15h40/16h00	16h40/17h00	17h40/18h00

18h00 – Fin du stage - DEBRIEFING

Nous tenons à signaler qu'il est important d'avoir une bonne condition physique pour participer à ce stage

5. POUR EFFECTUER VOTRE INSCRIPTION AU STAGE / ROULAGE

- Nous retourner le formulaire d'inscription, renseigné et validé, en indiquant la date de stage sélectionnée, accompagné du règlement.
- Si vous venez avec votre propre moto, fournir la photocopie **de la licence FFM ou un justificatif de votre attestation d'assurance moto**.
- Les motos doivent être couvertes par une assurance en RC (Responsabilité Civile) couvrant sur circuit.
Pour les personnes souhaitant prendre une assurance Accident Individuelle, vous pouvez souscrire directement en ligne sur le site de la FFM, un Pass-circuit éco, à joindre avec votre dossier d'inscription.
- **IMPORTANT** : Nous communiquer les noms et prénoms des accompagnateurs. Toute personne non déclarée se verra refuser l'accès du circuit.
- Joindre un chèque du **montant Total du stage** (accompagnateur inclus) à l'ordre de **MONNERET FORMATION**
- *Le dossier constitué devra être adressé par courrier ou mail à :*
 - - **Monneret Formation, 2760 route des Hauts du Camp, 83330 Le Castellet**
ou
 - - **circuitsud@easymonneret.com**

L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du dossier complet au plus tard 15 jours avant selon disponibilités.

RÈGLEMENT DU STAGE

ARTICLE 1

Les personnes inscrites au stage de pilotage et leurs accompagnants (2 maximum par stagiaire) s'engagent à respecter le règlement ci-dessous défini.

ARTICLE 2

Les personnes inscrites au stage de pilotage et leurs accompagnants s'engagent à ne pas dégrader les lieux et les équipements du Circuit **Paul RICARD**.

ARTICLE 3

Pour participer au stage de pilotage, il est obligatoire pour le participant d'être doté des équipements suivants :

- Un casque intégral homologué (moins de 5ans) ;
- Une combinaison en cuir, une pièce ou deux pièces zippées entres elles ;
- Une protection dorsale homologuée ;
- Gants et bottes en cuirs.

ARTICLE 4

Pour avoir accès au stage de pilotage, ne seront acceptées que les motos d'une cylindrée égale ou supérieure à 600 cm³, de type routière, sportive, ou roadster (ne concerne pas le Driving Center)

Pour avoir accès à la piste, les motos devront satisfaire au contrôle technique :

- bon état général de la moto ;
- vérification des poignées ;
- vérification des freins ;
- des pneumatiques.

ARTICLE 5

Toute sortie du Circuit sera définitive.

ARTICLE 6

Chaque participant reconnaît être détenteur d'une assurance responsabilité civile. En cas d'accident corporel ou matériel, le participant renonce à tout recours contre l'école MONNERET Formation ou toute autre personne physique ou morale. *Il sera par ailleurs proposé à chaque inscrit la possibilité de souscrire une assurance complémentaire en début de stage.*

ARTICLE 7

Le circuit Paul Ricard et l'école Monneret ne sont en aucun cas responsable de vol ou dégradation matériel d'un bien appartenant à un tiers.

ARTICLE 8

Les inscriptions seront closes le lundi précédent le stage, à 17h00.

ARTICLE 9

A l'exception de la piste, le respect du code de la route est obligatoire sur l'ensemble de l'enceinte du circuit. Vitesse limitée à 40km/h.

ARTICLE 10

La consommation d'alcool ou de tous produits stupéfiants est interdite pendant le stage moto sur le site du Circuit Paul RICARD.

ARTICLE 11

Les participants ou leurs accompagnants ont un accès libre aux zones suivantes :

- Parking visiteurs
- Paddock
- Parc fermé
- Pit Organisateur
- Bâtiment principal du circuit
- Restaurant Le Panoramic Club
- Terrasse du bâtiment principal du circuit.

L'accès aux autres zones du circuit est strictement interdit.

ARTICLE 12

En cas de perturbations météorologiques importantes, les inscriptions pourront être reportées à une date ultérieure.

Nom :

Prénom :

Date :

Signature précédée de la mention "lu et approuvé"

RECONNAISSANCE DE RESPONSABILITE

Je, soussigné,

NOM :

PRENOM :

LIEU ET DATE DE NAISSANCE :

DEMEURANT :

CODE POSTAL : VILLE

.....

PAYS

.....

Déclare ce qui suit :

1. Participation aux activités sur le Circuit Paul Ricard

J'atteste être inscrit comme pilote pour l'évènement suivant :

DATE :

NOM DE L'EVENEMENT :

GROUPE / SESSION DE ROULAGE :

2. Participation au briefing pilote

J'atteste avoir participé au briefing pilote organisé au préalable à ma session de roulage sur le Circuit Paul Ricard et déclare disposer d'une note d'information reprenant les informations de ce briefing.

3. Connaissance du Règlement Piste

J'atteste avoir pris connaissance du Règlement Piste. Par ailleurs j'accepte de me soumettre à l'autorité du Directeur des pistes et de ses commissaires, ainsi qu'au Médecin Chef ou son remplaçant, et m'engage à respecter les consignes qu'ils seront amenés à me transmettre lors de ma session.

4. Respect des règles techniques de sécurité et assurance

J'atteste que mon véhicule ainsi que mes équipements de sécurité, que je m'engage à porter, sont conformes aux règlements techniques de sécurité en vigueur. J'atteste également que mon véhicule répond aux obligations de l'article L 211-1 du Code des assurances.

5. Reconnaissance de responsabilité

Je décharge, en tant que conducteur, la société Excelis, les organisateurs, ainsi que leurs assureurs de toute responsabilité en cas d'accident, de vol, de dommage matériel ou corporel que je pourrais subir ou qui pourraient affecter les biens m'appartenant. Je reconnais que les sports mécaniques présentent des risques que j'accepte en toute connaissance de cause. En cas de dégradations provoquées aux infrastructures du circuit, ou aux biens des autres participants, j'en assumerai les frais financiers correspondants.

Fait à Le Castellet

Le

Nom Prénom :

Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Bonjour,

vous trouverez en téléchargement les bulletin d'inscription concernant les stages de perfectionnement et pilotage. Merci de les lire attentivement.

Votre bulletin est à renvoyer en lettre simple à :

MONNERET FORMATION, 2760 ROUTE DES HAUTS DU CAMP, 83330 LE
CASTELLET

ou par mail à :

circuitsud@easymonneret.com

Si vous n'êtes pas inscrit(e) à votre nom, merci de préciser sur le bulletin d'inscription sous quel nom vous êtes inscrit(e) pour que nous puissions mettre à jour notre listing.

Afin que nous puissions prévoir le nombre de repas au plus juste et faire des groupes de niveaux, merci de nous retourner vos bulletins au plus tard 15 jours avant le stage.

Pensez à l'assurance Responsabilité Civile, indispensable pour rouler sur circuit :

- soit votre assurance vous fournit une attestation prouvant que vous êtes couvert en cas de pratique sur circuit au niveau de la Responsabilité Civile
- soit vous souscrivez à notre assurance partenaire (règlement chèque de 28€), bulletin disponible en téléchargement
- soit vous souscrivez un PASS CIRCUIT (1 par jour de stage) sur le site de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) et vous me donnez une copie.

L'équipe MONNERET vous souhaite un très bon stage !

DECLARATION DE L'ELEVE MOTARD A UNE FORMATION POST-PERMIS

RECONNAISSANCE D'INFORMATION

Je, soussigné(e) Mr - Mme - Melle.....
Né(e) le.....

Certifie avoir reçu de l'Ecole MONNERET toute information nécessaire à mon appréciation des conditions de formation et d'assurance.

Aussi, j'accepte cette formation, et notamment de manœuvrer et de piloter la moto seul(e) sans moniteur derrière moi, avec les risques et périls inhérents à ce type d'engin.

J'ai pris connaissance de la possibilité de souscrire un contrat d'assurance « Assurance complémentaire AMA » dans le but d'obtenir des indemnités en cas d'accident corporel, pour la somme de : **28 € TTC**.

Que je souscris

Que je refuse (*)

(*) J'affirme être parfaitement assuré par ailleurs sans faire la confusion avec une assurance de responsabilité civile ou mutuelle.

En tout état de cause, cette présente déclaration ne m'interdit pas d'exercer un recours envers tout tiers responsable d'un préjudice dont je serais la victime.

Fait à

la signature obligatoire



BULLETIN D'ADHESION AU CONTRAT INDIVIDUEL ACCIDENTS N°6761629204
(stage de perfectionnement sur piste)

Souscrit par la Société MONNERET FORMATION – 26 avenue de la Grande Armée – 75017 PARIS
au profit de ses élèves, par l'intermédiaire du cabinet AMA Assurances (Courtier d'Assurances n°
ORIAS 07001556) – 13 boulevard Miredames - 81100 Castres auprès d'AXA France IARD – 313
Terrasses de l'Arche – 92727 NANTERRE Cedex

Je soussigné demande à bénéficier des garanties du contrat référencé ci-dessus et déclare être en
parfaite santé et ne pas être atteint d'une infirmité permanente.

ADHERENT : NOM : Prénom :

Adresse : CP : _____ Ville :

Adresse mail : Tél :

ASSURE :

NOM : Prénom : Né(e) le : __ / __ / ____

JOURNEE DU :

BENEFICIAIRE DU CAPITAL DECES :

NOM : Prénom : Né(e) le : __ / __ / ____

Adresse : CP : _____ Ville :

INDEMNITES GARANTIES :

Décès	8.000 euros
Invalidité Permanente totale ou partielle (franchise relative 15%)	40.000 euros au maximum
Incapacité temporaire totale de travail suite à accident (payable à partir du 4 ^{ème} jour, pendant 90 jours au maximum)	30 euros
Frais de traitement	800 euros au maximum

COTISATION : 25 + 3 FC = 28 euros TTC.

La cotisation doit être réglée par chèque à l'ordre d'AMA ASSURANCES *et adressée au 13*
Boulevard Miredames – 81100 Castres

DUREE DE LA GARANTIE :

La garantie s'exerce pendant toute la durée du stage de perfectionnement. Elle prend effet à la date
indiquée sur le bulletin d'adhésion (sous réserve du paiement de la cotisation) et cesse à la fin du
stage.

Cabinet AMALRIC

13, boulevard Miredames
BP 10203 - 81104 CASTRES
Fax 05 63 72 38 06

106, rue Lamarck
75018 PARIS
Fax 01 49 27 06 64

Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 09

Ouvert du lundi au vendredi

E-mail : info@ama.fr - Internet : www.ama.fr

N° Indigo 0820 810 750

0,12€ TTC/MN



Page 1/2

S.A.S. au capital de 37.000 €
SIREN 479 414 716 - RCS CASTRES
TVA FR 37 479 414 716
N° de Gestion 2004 B 357
N° ORIAS 07 001 556
www.orias.fr



**BULLETIN D'ADHESION AU CONTRAT INDIVIDUEL ACCIDENTS N°6761629204
(stage de perfectionnement sur piste)**

Je déclare :

Certifier exacts les renseignements indiqués sur la demande d'adhésion comme sur le certificat médical et être informé des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues à l'article L.113-8 du Code des Assurances.

Accepter toutes les clauses et conditions du contrat en référence dont il reconnaît avoir pris connaissance.

"Je reconnais avoir été informé(e), conformément à l'Article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée :

- . Du caractère obligatoire des réponses aux questions posées pour l'établissement des Conditions Particulières ainsi que des conséquences qui pourraient résulter d'une omission ou d'une fausse déclaration prévues aux Articles L 113-8 (nullité du contrat) et L 113-9 (réduction des indemnités) du Code des Assurances.
- . Que les destinataires des données personnelles me concernant pourront être d'une part, et en vertu d'une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et Libertés, les collaborateurs de l'assureur, responsable du traitement, tant en France qu'au Maroc, dont la finalité est la souscription, la gestion et l'exécution des contrats d'assurance et d'autre part, ses intermédiaires, réassureurs, organismes professionnels habilités ainsi que les sous-traitants missionnés. . Que mes données peuvent être utilisées dans la mesure où elles sont nécessaires à la gestion et à l'exécution des autres contrats souscrits auprès de lui ou auprès des autres sociétés du groupe auquel il appartient.
- . Que je dispose d'un droit d'accès et de rectification auprès d'AXA Service Information Clients 313 Terrasses de l'Arche 92727 Nanterre Cedex pour toute information me concernant.
- . Que les données recueillies par l'assureur lors de la souscription et des actes de gestion peuvent être utilisées par le Groupe AXA à des fins de prospection commerciale. Je peux m'y opposer en écrivant à l'adresse indiquée ci-dessus."

Signature du bénéficiaire ou de son représentant

Fait A LE

Page 2/2

Cabinet AMALRIC

13, boulevard Miredames
BP 10203 - 81104 CASTRES
Fax 05 63 72 38 06

106, rue Lamarck
75018 PARIS
Fax 01 49 27 06 64

Autorité de Contrôle Prudentiel - 61, rue Tailbout - 75436 PARIS CEDEX 09

Ouvert du lundi au vendredi

E-mail : info@ama.fr - Internet : www.ama.fr

N° Indigo 0820 810 750

0,12€ TTC/MN



S.A.S. au capital de 37.000 €
SIREN 479 414 716 - RCS CASTRES
TVA FR 37 479 414 716
N° de Gestion 2004 B 357
N° ORIAS 07 001 556
www.orias.fr